

Avec l'UFCM-CGT, FAIRE DU SPÉCIFIQUE SANS ÊTRE CATÉGORIEL...

En 1937, Pierre Semard, qui prône l'ouverture de la CGT à un syndicalisme pour les agents de maîtrise et les cadres, argumente : « nous voulons que cette union de ceux qui travaillent et qui sont salariés, mais qui ont des responsabilités différentes, trouve son expression dans la même organisation, pour empêcher les tentatives du fascisme de dissoudre nos forces et de mettre de son côté les techniciens et les cadres. »

L'intelligence de l'encadrement n'est sollicitée que dans le strict cadre de l'atteinte des objectifs de productivité et de rentabilité (la performance). Il est sommé d'acquiescer et de mettre en œuvre une stratégie d'entreprise des « décideurs » déconnectés des contraintes et réalités de la production.

Certes, les encadrants ont un rôle dans la transmission des orientations de la direction de l'entreprise, mais ils sont avant tout des experts et des référents techniques engagés dans la réalisation d'une production.

Les maîtrises et cadres ont besoin de formation, de parcours pour acquérir leurs compétences et de moyens pour exercer leurs responsabilités sans être mis en difficulté professionnelle, éthique ou juridique.

À ce titre, l'UFCM-CGT permet aux maîtrises et cadres de construire leurs revendications au regard de leurs responsabilités en ce qui concerne la qualité du travail et la sécurité.

Ces femmes et ces hommes, salarié·e·s de l'entreprise, sont en droit et en capacité d'exprimer leur avis sur les choix politiques des Comex et du gouvernement.

Afin de leur permettre d'être entendus, l'UFCM-CGT porte leurs revendications avec toute la Fédération des cheminots.



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS
UNION FÉDÉRALE DES CADRES ET MAÎTRISES

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 17 AU 24 NOVEMBRE 2022

L'Union fédérale des cadres et maîtrises (UFCM-CGT) est l'outil de la Fédération CGT des cheminots pour être la CGT de tout le salariat.

Le syndicalisme spécifique a pour objectif de sortir les agents de maîtrise et les cadres d'un devoir de réserve dans lequel le patronat tente de les enfermer. Notre syndicalisme cherche au contraire à développer les revendications au plus près des conditions d'exercice d'une catégorie de salarié·e·s sans l'opposer à une autre. Salarié·e·s non qualifié·e·s, ouvrier·ère·s, employé·e·s, technicien·ne·s, ingénieur·e·s, encadrant·e·s, fonctionnaires, salarié·e·s d'entreprises publiques et privées, nous faisons partie d'une même classe sociale.

La CGT n'est pas un syndicat d'accompagnement de la régression sociale et de la casse du service public. À l'opposé des caricatures, la CGT est un syndicat de propositions pour une société plus juste en réponse aux besoins des citoyens et des peuples.

Par exemple, lors de la négociation du volet « Classifications et rémunérations » de la CCN, la CGT portait une proposition pour tous les cheminots de la branche, reconnaissant les qualifications et les diplômes dans une grille de salaires mensuels.

Or, le texte du patronat nous éloigne des revendications et dégrade l'existant. La direction de la SNCF l'applique désormais sans accord d'entreprise mieux-disant.

Pour avoir de meilleurs droits, pour mieux travailler et mieux encadrer en proximité, il faut rouvrir une négociation de branche en dénonçant celui-ci.

Voter CGT et UFCM-CGT, c'est voter pour redonner du sens à notre travail, améliorer nos conditions de vie professionnelles et personnelles et conquérir des droits ; c'est voter pour une SNCF utile à la nation.

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE **TEMPS DE TRAVAIL SÉCURITÉ DE L'EMPLOI**
AVEC L'UFCM CGT, FAIRE DU SPÉCIFIQUE SANS ÊTRE CATÉGORIEL...
SOUS-TRAITANCE SERVICE PUBLIC SENS ET QUALITÉ DU TRAVAIL



Le VOTE CGT, c'est se donner les moyens de :

BIEN S'ORGANISER !

- Une entreprise unique et intégrée pour l'efficacité du service public.
- Une politique d'aménagement du territoire en phase avec les besoins de la population et les enjeux environnementaux.
- Le désendettement et le financement d'une politique ferroviaire basée sur la coopération.
- Une politique de recherche et développement de technologie ferroviaire.
- Des lignes métiers fortes pour la maîtrise de la sécurité et de la qualité de la production du ferroviaire.
- Des cercles de décision dans les établissements au plus près du terrain.

BIEN TRAVAILLER !

- L'internalisation de tous les métiers indispensables à la maîtrise ferroviaire.
- La formation en proximité pour garantir la compréhension des métiers et des systèmes.
- Une classification qui respecte les métiers.
- Des parcours professionnels pour qualifier tous les cheminots.
- Un dimensionnement des équipes à la charge de travail et aux temps de formation.
- Des appuis de proximité pour les encadrants.
- Des outils (numériques) adaptés au travail (et non au reporting).
- Moins de bureaucratie et de réunionite.

BIEN VIVRE SON TRAVAIL !

- 32 heures de travail hebdomadaire pour partager les gains de productivité.
- De réelles frontières entre la vie professionnelle et la vie personnelle.
- Un décompte de chaque heure de travail (NON à la forfaitisation du travail !).
- Une organisation du temps de travail en fonction des possibilités du collectif (horaires adaptés ou conciliés aux besoins individuels et collectifs).
- Un bureau personnel pour chaque cheminot (NON au flex office !).
- Un espace de travail à taille humaine pour assurer le calme (NON au plateau bruyant !).
- Un encadrement du télétravail qui respecte le volontariat.
- Des trêves de messagerie.

Les maîtrises et cadres ont, de par leurs métier et fonctions, un rôle important dans l'organisation de la production.

La CGT porte dans son projet de société des réponses essentielles indispensables à cette organisation.



**Maîtrises et Cadres,
VOTONS CGT
aux élections
professionnelles de
la SNCF !**

BIEN ENCADRER LE TRAVAIL !

- Un statut social juste et transparent qui :
 - définit des règles appliquées pour tous ;
 - garantit aux encadrants le droit de dire NON ;
 - ne fait pas supporter à l'encadrant l'arbitraire patronal.
- Des délégations de pouvoir (de l'employeur) formalisées à partir du triptyque : compétences, moyens, autorités.
- Des temps de présence importants pour les encadrants auprès des collectifs subordonnés.
- Des garanties disciplinaires avec une échelle de sanctions.

BIEN SE CONSTRUIRE PROFESSIONNELLEMENT !

- Une classification qui reconnaît les diplômes.
- Un dispositif d'accès aux fonctions maîtrises et cadres qui repose sur des connaissances du système ferroviaire, des savoir-faire techniques et des connaissances théoriques des métiers, des compétences générales d'expression, d'analyse, de synthèse...
- Un dispositif de déroulement de carrière qui repose sur la formation.
- Une qualification qui appartient au salarié et non au poste de travail.

BIEN ÊTRE RECONNU PAR SON SALAIRE !

- Une grille de branche pour tous qui :
 - permet une progression d'une position tous les 4 ans au minimum (acquis de l'expérience) ;
 - reconnaît, dès l'embauche dans la branche ferroviaire, les diplômes et équivalences reconnus par l'Éducation nationale ;
 - reconnaît les qualifications (et non un minimum complété par une négociation individuelle) ;
 - garantit un salaire mensuel.